

Communiqué de presse

Le Collège de Beausobre fait le plein d'énergie s(c)olaire

Morges, le 4 octobre 2017. La Ville de Morges a inauguré mercredi la nouvelle centrale solaire du Collège de Beausobre. Cet évènement ouvre la voie à d'autres centrales solaires sur les toitures plates du patrimoine communal. Les élèves de l'école sont associés à ce projet par une démarche pédagogique. Une exposition permanente qui leur est destinée a été inaugurée en la même occasion.

Depuis le mois de mai 2017, le Collège de Beausobre est alimenté par de l'énergie solaire provenant des 934 m² de panneaux photovoltaïques installés sur le toit de l'un des bâtiments. Cette installation devrait permettre de produire une moyenne de 150'000 kWh par an, soit l'équivalent de la consommation de 60 ménages de 2 personnes. Cela représente les trois quarts de toute la consommation électrique annuelle du bâtiment qui porte les panneaux solaires.

« Avec cette centrale solaire, la Ville veut montrer l'exemple en matière d'utilisation d'énergie renouvelable », a indiqué M. Philippe Deriaz, Municipal en charge du Service sports, bâtiments et environnement lors de l'inauguration, mercredi. Ce projet a été lancé en réponse à la motion "Pour une installation de panneaux solaires sur les bâtiments communaux", déposée en juin 2011 au Conseil Communal. Morges est d'ailleurs labellisée Cité de l'énergie depuis 2000 ; ce label est remis aux villes qui s'illustrent par la mise en place de démarches utiles à favoriser un avenir énergétique durable, en réponse à la stratégie énergétique 2050.

Depuis le début de l'année scolaire, l'énergie s'est invitée aux programmes des cours ; des activités pratiques sont mises en place par les enseignants du Collège de Beausobre. Les écoliers pourront désormais suivre en direct la production électrique des panneaux photovoltaïques via internet dans un premier temps, puis sur un écran dans le hall du collège par la suite.

La Municipalité et la Direction du collège ont également présenté une exposition destinée aux élèves. Hormis les notions techniques de l'énergie, celle-ci sensibilise les étudiants aux conséquences environnementales, sociales et politiques de la production et de la consommation d'énergie.

La Municipalité

Morges, le 4 octobre 2017

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec :

M. Philippe Deriaz, municipal Sports, bâtiments et environnement, tél 021 823 03 50 et 079 685 90 41

M. Marc Bungener, Délégué à l'environnement, tél 021 804 96 77 et 075 434 83 17
